



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2023-03-16

OBJET : Demande d'aide financière à la MRC de Caniapiscou en vertu du Fonds régions et ruralité Volet 3-Projets « Signature innovation » pour la réalisation d'une initiative portant sur la gestion des animaux errants

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q.,1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q.,1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QUE la Ville de Schefferville a élaboré un partenariat avec les communautés de Matimekush-Lac John et Kawawachikamach pour la réalisation d'une initiative structurante comprenant différents volets pour assurer la gestion des animaux errants;

ATTENDU QUE l'organisme Chiots Nordiques est partenaire de cette initiative structurante et y contribue financièrement;

ATTENDU QUE la réalisation de cette initiative structurante est essentielle à la qualité de vie et à la sécurité de la population des trois communautés de la Région de Schefferville;

ATTENDU QUE le budget de cette initiative structurante est de 84 300 \$ taxes nettes;

ATTENDU QUE la demande financière présentée est annexée à la présente ordonnance et en fait partie intégrante,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Autorise monsieur François Désy, directeur général, à présenter à la MRC de Caniapiscou la demande d'aide financière de 25 120 \$ qui est annexée à la présente ordonnance et qui en fait partie intégrante et à signer tous les documents qui lui sont liés.

Adoptée à Schefferville le 9 mars 2023

Jean Dionne, administrateur